

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

CL 2012/26-AFRICA
Octobre 2012

- AUX:** Points de contact du Codex
Organisations internationales intéressées
- DU:** Secrétariat,
Commission du Codex Alimentarius
- OBJET:** Demande d'observations et d'informations à jour sur les points suivants: systèmes nationaux de contrôle des aliments, points de contact du Codex et structures nationales chargées des questions relatives au Codex, participation des consommateurs à l'établissement des normes alimentaires; utilisation des normes Codex et textes apparentés au niveau national; questions nutritionnelles régionales; participation aux travaux du Codex et aux activités de la FAO et de l'OMS en matière d'avis scientifiques.
- DATE LIMITE:** 15 novembre 2012
- OBSERVATIONS:** **Au:** Secrétariat,
Commission du Codex Alimentarius,
Programme mixte FAO/OMS sur les
normes alimentaires,
Viale delle Terme di Caracalla,
00153 Rome, Italie
Courriel: codex@fao.org
- Copie à:** Agence des Normes et de la Qualité
Courriel : pointfocalcodexcameroon@yahoo.fr

GÉNÉRALITÉS

1. La présente lettre circulaire a pour objet de recueillir des informations sur l'évolution de la situation depuis la dix-neuvième session du Comité du Codex au niveau national dans les pays de la région Afrique, afin de faciliter l'examen des questions visant les systèmes nationaux de contrôle des aliments, la participation des consommateurs à l'élaboration de normes alimentaires et aux travaux du Codex ainsi que l'utilisation des normes du Codex au niveau national. Le questionnaire joint à la circulaire permet de poursuivre la collecte d'informations sur le développement des systèmes de contrôle des aliments, les priorités actuelles et les besoins en matière de développement des capacités et de formation.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

2. En vue de la vingtième session du Comité de coordination FAO/OMS pour l'Afrique (CCAFRICA), les membres de la région et les organisations internationales compétentes sont priés de **fournir les informations relatives à la période écoulée** depuis la dix-neuvième session du Comité, en remplissant le modèle prévu à cet effet, qui devra être renvoyé, de préférence par courrier électronique, comme indiqué ci-dessus.

3. Les membres de la Commission du Codex Alimentarius et les observateurs sont invités à fournir des informations claires et concises afin de faciliter la traduction des observations et leur examen par le Comité. En particulier pour l'actualisation de la législation nationale, il est préférable de faire référence aux adresses auxquelles l'information peut être obtenue (telles que les sites web) plutôt que de détailler cette information dans le document.

Format/modèle pour la présentation d'informations par les pays relevant du CCAFRICA

(mise à jour depuis la dix-neuvième session du Comité)

Point 4b de l'ordre du jour - Systèmes nationaux de contrôle des aliments, structures nationales associées aux travaux du Codex et participation des consommateurs à l'établissement des normes alimentaires

Question 1: Renforcement des systèmes nationaux de contrôle des aliments

1. Veuillez décrire toute mesure importante prise dans votre pays pour développer les systèmes de contrôle des aliments depuis la dix-neuvième session du Comité. Ces mesures peuvent viser entre autres:
 - a. la législation et les réglementations nationales en matière d'alimentation;
 - b. la stratégie et les politiques alimentaires (par exemple, l'analyse des risques);
 - c. la gestion du contrôle des aliments (par exemple les structures administratives);
 - d. les services d'inspection;
 - e. les infrastructures et activités des laboratoires;
 - f. les accords destinés à faciliter le commerce;
 - g. la dissémination des informations, et
 - h. la formation/le renforcement des capacités.
2. Veuillez décrire les mécanismes/structures récemment mis en place pour la collaboration intersectorielle/multidisciplinaire aux fins de l'évaluation, de la gestion et/ou de la communication des risques au niveau national (incluant ou non le Comité national du Codex) ainsi que l'efficacité de ces mécanismes/structures.
3. Veuillez fournir des informations sur les initiatives prises depuis la dix-neuvième session du Comité à l'échelle nationale et régionale afin de promouvoir la coordination des travaux sur les normes alimentaires avec d'autres organisations internationales et régionales.

Question 2: Renforcement des structures du Codex à l'échelle nationale

1. Veuillez décrire toute mesure importante adoptée dans votre pays depuis la dix-neuvième session du Comité afin de renforcer les structures du Codex au niveau national et promouvoir une participation plus active au Codex.
2. Veuillez décrire le mécanisme de coordination nationale des travaux du Codex. Dans le cas de la création d'une structure ou d'une entité spécifique (par exemple un Comité national du Codex ou une autre structure), décrivez sa structure, composition et fonctionnement ou tout projet visant la création d'un tel mécanisme de coordination ou entité. Veuillez également indiquer la participation des parties prenantes autre que le secteur public, dans une telle structure de coordination.
3. Veuillez décrire:
 - a. toute mesure spécifique prise depuis la dix-neuvième session du Comité dans le but de renforcer le point de contact du Codex et/ou le mécanisme/la structure de coordination national(e) du Codex (tels que les processus consultatifs intersectoriels sur les questions liées au Codex, notamment la promotion de l'engagement et la participation des consommateurs et autres parties prenantes);
 - b. les faiblesses mises en évidence au sein du Point de contact du Codex et/ou la coordination nationale du Codex (par exemple le Comité national du Codex ou une structure semblable); et
 - c. les besoins recensés en matière de développement des capacités afin de renforcer le Point de contact du Codex et/ou la coordination nationale du Codex (par exemple le Comité national du Codex ou une structure semblable)

Question 3: Activités scientifiques (approche fondée sur les risques) et activités de collecte de données

1. Veuillez décrire l'évolution depuis la dix-neuvième session du Comité, en ce qui concerne:
 - a. les domaines où est appliquée l'approche fondée sur les risques (par exemple les programmes de suivi, les programmes d'échantillonnage, les inspections, le fondement scientifique des décisions en matière de sécurité sanitaire des aliments);
 - b. les principales activités de collecte des données en cours visent l'identification et le suivi des dangers les plus graves et des contaminants du point de vue de la sécurité sanitaire des aliments dans les approvisionnements alimentaires et l'identification et le suivi des maladies transmises par les aliments ainsi que des foyers de résurgence;
 - c. l'utilisation des données recueillies pendant les inspections et le contrôle ou le suivi, par des institutions/organismes qui s'occupent d'évaluation et/ou de gestion des risques liés à la sécurité sanitaire des aliments;
 - d. les mécanismes permettant de comparer les données nationales de consommation alimentaire et l'évaluation de l'exposition des consommateurs aux dangers pour la sécurité sanitaire des aliments; et

- e. les activités et les domaines d'intérêt qui pourraient bénéficier d'avis scientifiques en matière d'évaluation des risques, telle que l'analyse risque/avantage, par exemple le risque pour la sécurité sanitaire des aliments par opposition aux dangers pour la sécurité sanitaire des aliments (notamment le risque pour la sécurité sanitaire des aliments, contre l'avantage nutritionnel).

Question 4: Domaines prioritaires de renforcement des capacités dans la sécurité sanitaire des aliments

1. Veuillez indiquer:
 - a. les questions prioritaires relatives à la sécurité sanitaire des aliments, à traiter au niveau national et régional;
 - b. les questions prioritaires relatives au renforcement des capacités (ayant une portée actuelle et future). Veuillez préciser si ces activités peuvent être menées avec des ressources ou des programmes nationaux ou régionaux.

Utilisation des normes et textes apparentés du Codex au niveau national et régional

Question 5: Normes du Codex : priorités nationales, intérêts et mise en oeuvre

1. Veuillez indiquer:
 - a. parmi les normes spécifiques du Codex et les textes apparentés (en cours de rédaction ou déjà formulés), quelles sont celles qui revêtent actuellement le plus d'importance et d'intérêt pour votre pays;
 - b. quels sont les domaines prioritaires actuels en matière d'établissement de normes nationales et s'il existe la nécessité de travaux supplémentaires ou nouveaux par le Codex dans ce domaine;
 - c. l'état d'avancement de l'inclusion des normes du Codex dans les réglementations nationales et leur application;
 - d. les difficultés rencontrées dans l'inclusion des normes du Codex dans les réglementations nationales et leur application (par exemple les difficultés dans l'interprétation des normes du Codex, carences dans les systèmes de contrôle des aliments, etc.); et
 - e. les moyens à mettre en oeuvre pour renforcer l'inclusion des normes du Codex dans les réglementations nationales et leur application – éventuels besoins en matière de renforcement des capacités à cet égard.

Participation aux travaux du Codex et aux activités FAO/OMS ayant trait à la fourniture d'avis scientifiques

Question 6: Participation à la Commission du Codex Alimentarius et aux autres comités du Codex

1. Veuillez indiquer:
 - a. les comités prioritaires pour votre pays et la justification;
 - b. les difficultés rencontrées pour participer aux réunions du Codex (par exemple un manque de moyens financiers, de personnel, etc.); et
 - c. les besoins de renforcement des capacités en vue d'une majeure participation dans les travaux du Codex en plus du Fonds fiduciaire pour le Codex.

Question 7: Participation aux activités FAO/OMS ayant trait à la fourniture d'avis scientifiques

1. Veuillez indiquer:
 - a. la participation d'experts nationaux aux réunions FAO/OMS fournissant des avis scientifiques (par exemple JECFA, JMPR, JEMRA, consultations d'expert *ad hoc*, etc.) et la soumission de données nationales à ces réunions, les difficultés rencontrées dans la participation des experts et la création et la soumission de données; et
 - b. les besoins pour renforcer les capacités en vue d'une majeure participation dans les activités de la FAO/OMS concernant la fourniture d'avis scientifiques au Codex.

Point 5 de l'ordre du jour - Questions relatives à la nutrition aux niveaux national et régional

Question 8: Questions liées à la nutrition dans la région

1. Veuillez décrire tout événement ayant eu lieu après la dix-neuvième session du Comité, concernant des questions liées à la nutrition, telles que l'obésité, le surpoids, l'insuffisance pondérale, les carences en micronutriments et toute mesure de santé publique adoptée, notamment l'éducation nutritionnelle et l'utilisation de l'étiquetage et des allégations nutritionnelles, ainsi que la mise en oeuvre de la *Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé*.
2. Veuillez indiquer:
 - a. les questions prioritaires liées à la nutrition, à traiter au niveau national et régional;
 - b. les domaines prioritaires liés au renforcement des capacités (ayant une portée actuelle et future) et
 - c. le soutien supplémentaire requis sous forme de renforcement des capacités.